

Les congés parentaux dans le monde

Mise à jour du document Dispositions des régimes d'assurance parentale dans certains pays d'Europe : comparaison avec le Québec

La source principale de ce document est le 10th International review of leave policies and related research 2015 publié par l'Institute of Education de l'Université de Londres. Ce document couvre 38 pays, dont nous présentons ici 19 qui permettent de comparer les congés et leur couverture avec ceux du Québec. Le choix de ces pays a été fait en raison de leurs ressemblances avec le Québec.

1. Le Québec et le monde

Maternité

- 15 ou 18 semaines (régime particulier ou régime de base)
- 70 % ou 75 % du salaire (selon le régime choisi)
- Maximum assurable de 70 000 \$*
- Pour être admissible, la mère doit avoir gagné 2000 \$ au cours de la période de référence.
- Les fonds proviennent du Régime québécois de l'assurance parentale, financé par des cotisations des employeurs et des employés.

Paternité

- 3 ou 5 semaines
- 70 % ou 75 % du salaire
- Financement identique à celui du congé de maternité

Congé parental

- 25 semaines à 75 % ou 32 semaines à 70 % (7 semaines) et à 55 % (25 semaines)
- Les semaines sont partageables.
- Montant maximal de 70 000 \$ par année (2015)
- Financement identique à celui du congé de maternité

Adoption

- 28 semaines à 75 % ou 37 semaines à 70 % (12 semaines) et à 55 % (25 semaines)
- Financement identique à celui du congé de maternité

Congés de maternité, de paternité, parental et d'adoption au Québec versus le monde – situation en avril 2015

Pays	Congé de maternité	Congé de paternité	Congé parental	Congé d'adoption
Québec	• 15 ou 18 semaines à 70 % ou 75 %	3 ou 5 semaines à 70 % ou 75 %	25 semaines à 75 % ou 32 semaines à 70 % et à 55 %	28 semaines à 75 % ou 37 semaines à 70 % et 55 %
Allemagne	 14 semaines pour les employées Aucun congé pour les travailleuses autonomes 100 % du salaire sans maximum 	Ø	 3 ans pour chaque parent 12 mois (+ 2) payés 67 % du salaire 	Même que le congé parental
Australie	 18 semaines de congé parental Travailleuse autonomes non admissibles Salaire minimum 	2 semainesSalaire minimum	52 semainesNon payé	Même que le congé parental
Autriche	 16 semaines 100 % du salaire, sans maximum Travailleuses autonomes : de 12,76 \$ à 75,50 \$ par jour 	Ø	2 ans5 options de paiement	Même que le congé parental
Belgique	 15 semaines Travailleuses autonomes: 8 semaines payées Secteur privé: 82 % pendant 4 semaines et 75 % pendant le reste du congé de maternité, maximum de 192,84 \$ par jour Secteur public: 100 % du salaire 	 10 jours 3 jours payés à 100 %, les autres jours à 82 %, maximum de 158,42 \$ par jour 	 4 mois par parent 1 025,20 \$ par mois 	Combinaison des congés de maternité, de paternité et parental
Brésil	 6 mois dans le secteur public Environ 17 semaines (120 jours) dans le secteur privé 100 %, sans maximum 	 1 semaine (5 jours) dans le secteur privé Environ 1 semaine et demie (10 jours) dans le secteur public 100 % sans maximum 	Ø	 Congé de maternité entre 17 et 4 semaines (120, 60 ou 30 jours) selon l'âge de l'enfant Congé de paternité de 1 semaine (5 jours) 100 % sans maximum
Canada	• 15 semaines	Ø	• 35 semaines partageables	35 semaines partageables

Danemark États-Unis	 55 % du salaire Maximum de 524 \$ par semaine 18 semaines 100 % du salaire Maximum de 803,24 \$ par semaine 12 semaines pour les employées 	 2 semaines 100 % du salaire Maximum 803,24 \$ par semaine 	 55 % du salaire Maximum de 524 \$ par semaine 32 semaines pour chaque parent Un seul congé parental payé, 100 % du salaire Maximum de 803,24 \$ par semaine 	 55 % du salaire Maximum de 524 \$ par semaine Même que le congé parental
Finlande	Non payé Environ 15 semaines (105 jours)	9 semaines	• 30 premiers jours à 75 %,	Enfant de 7 ans ou moins :
Timanuc	 Environ 8 semaines (56 jours) à 90 %, maximum de 81 153,70 \$ par année Reste du congé payé à 70 %, maximum de 52 495,79 \$ par année 	 30 jours à 75 %, maximum de 81 153,70 \$ par année Reste du congé payé à 70 %, maximum de 52 495,79 \$ par année 	maximum de 81 153,70 \$ par année • Reste du congé payé à 70 %, maximum de 52 495,79 \$ par année	environ 33 semaines (234 jours) • % et maximum mêmes que ceux du congé de paternité et du congé parental
France	 16 semaines Employées du secteur public : 100 % du salaire Maximum de 4 569,24 \$ par mois Employées du secteur privé : pourcentage laissé à la discrétion de l'employeur 	 11 jours Même que le congé de maternité 	 Jusqu'à ce que l'enfant ait 3 ans Montant forfaitaire 	 Jusqu'à ce que l'enfant ait 3 ans Montant forfaitaire
Irlande	 42 semaines 331,52 \$ par semaine pendant 26 semaines 16 semaines non payées 	Ø	18 semaines par parent (par enfant)Non payé	 40 semaines 24 semaines payées, comme le congé de maternité 16 semaines non payées
Israël	 26 semaines 100 % pendant les 14 premières semaines Maximum de 15 264,43 \$ par mois 12 dernières semaines non payées 	Ø	1 anNon payé	Même que le congé de maternité

Italie Japon	 20 semaines 80 % du salaire Sans maximum 14 semaines Employées : 2/3 du salaire quotidien, sans plafond Autres : aucun paiement 	 1 journée (possibilité d'en ajouter 2) 100 % du salaire sans maximum 	 Total de 10 mois (possibilité de 11) De 0 % à 30 % du salaire 12 mois (possibilité de 14) 180 jours à 67 %, maximum assurable de 4 538,97 \$ par mois Reste du congé payé à 50 	 Même que le congé de maternité et le congé parental Même que le congé parental
Norvège	Ø	2 semainesNon payé	 du maximum 49 semaines à 100 % ou 59 semaines à 80 %, plafond de 88 772,94 \$ par année 	 Durée équivalant à celle du congé parental et du congé de maternité Montant assurable identique à celui du congé parental + montant forfaitaire
Nouvelle-Zélande	 16 semaines 100 % du salaire, maximum de 474,22 \$ par semaine Montant forfaitaire pour les travailleuses autonomes 	1 à 2 semaines Non payé	52 semainesNon payé	Combinaison des congés de maternité, de paternité et parentaux
Royaume-Uni	 52 semaines pour les employées 39 semaines pour les travailleuses autonomes Employées: 90 % du salaire pendant 6 semaines, 90 % ou 279,63 \$ par semaine pendant 33 semaines et 13 semaines non payées Travailleuses autonomes: 279,63 \$ par semaine ou 90 % du salaire 	 2 semaines 279,63 \$ par semaine ou 90 % du salaire (le plus bas des deux) 	 18 semaines pour chaque parent par enfant Non payé 	 52 semaines 39 semaines à 279,63 \$ par semaine ou 90 % du salaire et 13 semaines non payées
Suède	Ø	Ø	 Environ 69 semaines (480 jours) Environ 56 semaines (390 jours) à 77,6 % du salaire, maximum de 	 1 semaine (5 jours) pour chaque parent 80 % du salaire

			 68 390,11 \$ par année Environ 13 semaines (90 jours) à 28,83 \$ par jour Parents non admissibles: 34,59 \$ par jour pendant 480 jours 	
Suisse	 16 semaines 14 semaines à 80 % du salaire, maximum de 273,87 \$ par jour 2 semaines non payées 	Ø	Ø	Ø

Source: International review of leave policies and related research 2015, Institute of Education, Université de Londres, situation en avril 2015.

** Note: Ce document donne un aperçu des congés, assortis ou non d'un remplacement de revenus, prévus dans certains pays. Toutefois, il ne saurait prétendre faire un tour exhaustif de la situation dans chacun des pays. Comparer des programmes entre divers pays est un exercice complexe nécessitant la compréhension de plusieurs détails qui ne sont pas toujours disponibles dans la documentation accessible. Ainsi, toute comparaison peut être difficile dans la mesure où elle ne tient pas compte des nombreux éléments de contexte, de l'histoire dans lesquels s'inscrivent les dispositifs ainsi que des autres programmes propres à chaque pays.

Les renseignements contenus dans le présent document sont principalement tirés du *International review of leave policies and related research 2015* et décrivent la situation en vigueur en 2015. La situation de certains pays a donc pu changer depuis.

Source et mise à jour : Conseil de gestion de l'assurance parentale 2015-08-18

^{*} Note : Tous les montants indiqués ici sont en dollars canadiens et en date de la mise à jour.